

Négociation Annuelle Obligatoire 2019

Les NAO ont débuté avec une plateforme en concertation entre 3 syndicats, la demande COMMUNE de 3,5% d'augmentation pour TOUS LES SALAIRES et que tous les salaires de base atteignent au minimum 1800€. **L'accent est mis sur l'augmentation de salaire et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat qui se perpétue d'année en année.**

**IMPORTANT cette année pour la CGT:**

Le respect de la loi pendant les négociations annuelles obligatoires !

**LE SAVIEZ VOUS ?**

« Article L2242-4

Modifié par Ordonnance n°2017-1718 du 20 décembre 2017 - art. 1 Tant que la négociation mentionnée aux articles L. 2242-1 et L. 2242-2 est en cours, l'employeur ne peut, dans les matières traitées, arrêter de décisions unilatérales concernant la collectivité des salariés, sauf si l'urgence le justifie. »

Ce qui signifie que la direction n'a pas le droit de donner sa décision avant la fin des négociations et elle n'a pas non plus le droit de faire du chantage en annonçant qu'elle va diminuer l'augmentation prévue si les syndicats de signent pas ! Cette année pas de chantage ! La CGT fin décembre a contacté l'inspection du travail à Nanterre pour arrêter cette pratique illégale!

**NAO 2018: AVEC OU SANS ACCORD**

	AVEC ACCORD			SANS ACCORD		
	OUVRIERS / EMPLOYES	AGENTS DE MAITRISE	CADRES	OUVRIERS / EMPLOYES	AGENTS DE MAITRISE	CADRES
AUGMENTATION GENERALE (yc ancienneté)	1,2%	0,6%		0,6%	0,4%	
AUGMENTATION INDIVIDUELLE (A minimum de 15€)	0,3%	0,9%	1,5%	0,4%	0,6%	1%
ENVELOPPE GLOBALE D'AUGMENTATION	1,5%			1%		

A suivre....

L'ensemble des élus de la CGT Cofiroute vous souhaitent leurs meilleurs vœux, de bonheur, de santé, et de luttes syndicales victorieuses pour l'année 2019.



Perspectives 2019

**RAS DE BOL**

De la diminution des effectifs affectant plus particulièrement la catégorie « ouvriers/employés », en raison de l'automatisation, de la répartition de la charge de travail sur l'effectif restant, de la quasi-absence de promotion interne, de la formation qui est axée sur l'entretien des compétences plus que sur l'acquisition de nouvelles compétences, etc...

Coté situation économique, c'est bien pire... les 10 salaires les plus élevés sont augmentés de 47% alors que les NAO ont été de 1,5 % seulement pour le reste des salariés!

Même l'enveloppe de l'intéressement de Cofiroute est la plus PETITE parmi les sociétés d'autoroutes françaises!

**Ça ne peut plus durer! Il est temps de vous faire entendre et ne plus laisser Cofiroute vous priver de la richesse que VOUS produisez !**

Pour **2019** nous souhaitons un véritable dialogue social, nous appelons la direction à respecter la loi sur tous les points soulevés par les syndicats de Cofiroute :

⇒ Le respect des attributions consultatives des CHSCT en donnant avant consultation toutes les informations dans la BDES.

⇒ Le respect des partenaires sociaux, pas de chantage pour les NAO.

⇒ Le respect des négociations en cours, en terme de délais de signature en laissant un temps **suffisant après la remise des projets d'accord pour que les syndicats puissent proposer des modifications appropriées.**



Pour une justice plus forte, rejoignez-nous !

<http://www.cgtcofiroute.fr/adhesion/>

Le site de la CGT Cofiroute vous propose les outils nécessaires pour vous aider à connaître vos droits, n'hésitez pas à le consulter et à nous contacter via notre formulaire « Une question ? ».

Rendez-vous sur:

<http://www.cgtcofiroute.fr/>

**La CGT sa force, c'est VOUS**



**COGITO**

N°5

DATE DE PARUTION : JANVIER 2019

**UNE ANNEE 2018 SOUS LE SIGNE DES EXPERTISES ET DES ACCORDS**

L'année 2018 a été marquée entre autres par la refonte du droit syndical, la QVT, la vision Viab' et le CSE. **Premier pas vers le CSE.**

En début d'année la dénonciation de l'accord sur le droit syndical se traduit par un nouveau décompte des heures de délégation employeur et la mensualisation des heures syndicales. Ces principaux changements de l'accord permettent d'amorcer les négociations futures sur le CSE, qui a pour but de regrouper les instances, et donc de réduire les représentants du personnel et leurs heures.

En résumé le CSE c'est quoi ? : les DP, CHSCT et CE, sont remplacés par une seule et même instance représentative du personnel : le CSE.

Aujourd'hui, il y a 43 élus titulaires dans l'entreprise pour assister au CE, DP et CHSCT, demain, avec le CSE unique il est prévu légalement 18 élus titulaires ce qui représente 42% des élus actuels...

La CGT a proposé lors de la 1ère réunion de négociation du CSE, des CSE régionaux pour favoriser une proximité auprès des salariés des quatre régions de Cofiroute, avec des représentants, tous élus par les salariés, et équivalents en nombre à ce qui existe aujourd'hui.

Nous étions les seuls à faire cette proposition, nous nous sommes donc ralliés à la majorité qui souhaitait un CSE central. Le problème dans cette configuration c'est que les représentants du personnel seront moins nombreux, et que la désignation des représentants de proximité se fera par les membres du CSE (18 élus au total) et non par le vote des salariés.

A ce niveau de la négociation, la CGT souhaite défendre les points suivants:

Augmenter le nombre d'élus CSE pour se rapprocher du nombre d'élus actuels

Associer les suppléants dans les futures commissions et qu'ils puissent participer à la réunion plénière du CSE contrairement à ce que prévoit la nouvelle réglementation.

Assurer une répartition d'un élu au minimum par centre.

A suivre....

**La vision Viab' parlons en...:**

Sous couvert d'une diminution des contraintes, l'entreprise ne cherche qu'à réduire les effectifs. Les constatations et l'avis négatif faits par les CHSCT de régions se confirment....

La tendance est au forfait kilométrage illimité pour les agents routiers avec plus de flexibilité et de contraintes dans les postes, et une augmentation du volume d'astreinte. Alors pour poser les congés ça devient compliqué ... Quant au Viabémecum il reflète plus les objectifs de l'entreprise que l'accord E/O de 2006. Les CHSCT de part les élus ont porté le sujet au tribunal.

La direction va-t-elle revoir sa copie?

A suivre....

2018 sera aussi l'année des expertises votées par le CE.

Les trois consultations obligatoires ont fait l'objet d'expertises sur:

Les orientations stratégiques de l'entreprise ;

La situation économique et financière de l'entreprise ;

La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

Dans l'exposé de ces sujets, Cofiroute a su largement brouiller les pistes à l'aide de documents bien présentés mais creux. En réalité rien ne démontre que l'entreprise tient ses engagements vis-à-vis des salariés et des partenaires sociaux.

Selon l'expert, la mutualisation des travaux au niveau du groupe ne profite visiblement pas à COFIROUTE. Celle-ci apparaît comme une pourvoyeuse de fonds alors que le groupe lui confie peu de projets de développement. Ce transfert de charge de travail et de valeur ajoutée avec le groupe pose donc question. Le manque de prévisions à 3 ans nuit à l'accompagnement des mutations sociales par les élus, à l'anticipation de l'impact des départs à la retraite sur le travail et la réorganisation des tâches qui s'ensuit.



**SOMMAIRE :**

- ◆ L'année 2018
- ◆ Focus sur la QVT
- ◆ Les actions des CHSCT
- ◆ Consultation façon Cofiroute
- ◆ La dégradation des conditions de travail
- ◆ Résumé de l'expertise de l'école des CE
- ◆ Négociations Annuelles Obligatoires
- ◆ Perspectives 2019

## Focus sur la Qualité de Vie au Travail

La dernière réunion de négociation sur l'accord QVT avait pour seul but de relire l'accord, et éventuellement d'ajouter ou de retirer quelques virgules ....

Après que les autres syndicats aient parlé, la CGT a dit ne pas comprendre comment l'entreprise comptait améliorer le bien être au travail des salariés puisque rien de concret n'apparaissait dans l'accord ... et que nous aimerions que des actions fortes soient rajoutées dans l'accord. Le DRH a été très surpris de l'intervention de la CGT, surtout quand elle lui a rappelé l'enquête réalisée par stimulus qui démontrait l'hyper stress des salariés, que des ateliers avaient travaillé sur les sujets sensibles et que mise à part le changement de mobilier des salles de réunion, et le télétravail largement discuté rien n'avait changé ...

En effet, le manque d'effectifs est tel que le CE a demandé aux CHSCT des 4 districts de mener une étude sur la dégradation des conditions de travail : astreintes à répétition qui transforment la vie privée en un véritable casse-tête, des congés en période estivale réduits au minimum légal, des rondes de plus de 400 kms la nuit, l'impossibilité pour certains de prendre des pauses pendant leur postes, etc....

Le DRH dit ne pas comprendre que l'on attende la dernière réunion pour manifester notre mécontentement et qu'il pensait que nous avions eu largement le temps d'en discuter au cours des 8 réunions précédentes ... On lui rappelle que la CGT avait donné son sentiment d'insatisfaction à la réunion d'avant, **sur le manque d'actions mises en place pour une meilleure qualité de vie au travail et sur les risques psycho-sociaux !**

La CGT demande donc d'intégrer les phrases ajoutées au projet d'accord, ce qui a été refusé ! La CGT considère que dans ces conditions, il ne serait pas possible de signer un accord sans de véritables avancées sur la qualité de vie au travail et que d'ici la signature il pouvait réfléchir pour améliorer l'accord et que l'on était prêt à les écouter!

**Voici en résumé la véritable teneur du dialogue social !!! Un vrai désastre!**

Nous sommes loin de la définition annoncée dans le projet d'accord : « La Qualité de Vie au Travail renvoie à « un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué. »

La direction se cache derrière des « Chartes » pour ne pas avouer qu'elle souhaite échapper aux **dispositions concrètes** qu'il faudrait pourtant bien préciser dans un accord digne de ce nom!

D'ailleurs où en est la direction à propos de l'aspect « travail égal salaire égal », et l'égalité des chances dans les fonctions équivalentes?

### POT DE DEPART :

Pour améliorer la qualité de vie au travail ...

Lors du pot de départ à la retraite d'un salarié, organisé par la direction de la région CENTRE entre 12h et 14h. La direction a décidé de retirer un ticket restaurant à chaque salarié participant et ce, que vous ayez mangé un bout de pain ou un croissant....

Hé oui, il n'y a pas de petites économies !!

Vous voulez participer quand même aux adieux de votre collègue ??

Une seule solution .... Arrêtez de cotiser pour les tickets resto, ils ne pourront pas vous les prendre!!!



## Les actions des CHSCT

### Consultation façon Cofiroute

Depuis le début de l'année le regroupement des services à COFIROUTE s'accélère !

Les CHSCT ont été consultés sur :

- \* Le CTO unique déployé sur 3 pôles
  - Chambray/Châtelleraut (région Centre)
  - Ponthévrard (région Ile de France)
  - Le Mans/Ancenis (Pays de Loire)
- \* Création d'une plateforme assurance à Chambray
- \* Création d'une plateforme Facturation à Saran
- \* Regroupement des SPCE ( 1 par région)
  - Chambray/Angers/Ponthévrard
- \* Présentation du guide d'accompagnement des salariés absents
- \* Évolution de l'organisation du CAD
- \* Démarche QVT
- \* Déménagement du siège social de Vinci à Nanterre



Pour certaines consultations les informations et les documents ont été donnés le jour même de la réunion...ou beaucoup plus tard ...

Voici une bonne raison de faire respecter la loi et les attributions consultatives du CHSCT! En effet, pour organiser une information/consultation il faut au préalable apporter TOUS les éléments nécessaires à la compréhension du sujet et les mettre à disposition dans la base de donnée pour les membres des CHSCT, c'est la loi. Malheureusement cela n'est pas toujours respecté... Vous voulez un exemple ? **La vision Viab'**

C'est pour cette raison que les CHSCT ont eu recours à une assignation au tribunal de grande instance à l'encontre de Cofiroute. L'affaire est en cours et vient d'être jugée sur PDLL.

Un communiqué vous sera remis très vite!

### Résumé de l'expertise de l'école des CE

En 2018, l'école des CE a été mandaté par le comité d'entreprise pour faire les expertises sur la politique sociale de l'entreprise, la situation économique et financière, les orientations stratégiques et leur conséquences sur l'emploi.

Le constat est criant de vérité!!!

La charte éthique est très ambitieuse, ce qui est en contradiction avec les conditions de travail qui se dégradent. Ce qui est grave !c'est que Vinci est un groupe connu du grand public et il affiche ses valeurs d'ouverture sociale vis-à-vis des parties prenantes (communes, mécénats, actionnaires etc....) qui sont à l'écoute de cette politique sociale affichée. Il est aujourd'hui inconcevable de continuer à avoir une communication déconnectée de la réalité que nous vivons. !

Comme vous avez pu le lire dans le détail dans le Cofiroutard, le CE a rendu un avis NEGATIF.

L'année 2019 doit se placer sous le signe de l'équité et balayer les injustices de l'année précédente!

La CGT comme toujours réclame plus de justice sociale et dans notre cas ce n'est pas du luxe !

### La dégradation des conditions de travail

Il est temps de dénoncer !!

Suite au constat des élus du CE d'un problème lié à un nombre important d'arrêts de travail au sein des CTO de la concession. Qui seraient liés

à une période de congés d'été trop courte ?

Manque de personnel? Manque de considération ?

Le Comité d'Entreprise a considéré que ce problème d'importance devait faire l'objet d'une étude de la part des CHSCT d'Ile de France, Centre et pays de la Loire.

Vous allez donc être sollicités sous peu pour remplir un questionnaire sur votre qualité de vie au travail. Votre participation est très importante! Nous avons besoin de votre avis pour aider les CHSCT à rendre un avis éclairé sur ce sujet qui nous tient à cœur nous, salariés de Cofiroute !

**Alors c'est à vous de jouer maintenant !**

